



Service de police
de la Ville de Montréal

Bureau du directeur
1441, rue Saint-Urbain
Montréal (Québec) H2X 2M6
Téléphone : 514 280-2000
Télécopieur : 514 280-2008

www.spvm.qc.ca

Le 18 février 2013

Monsieur John Traversy, secrétaire général
Conseil de la radiodiffusion et
des télécommunications canadiennes
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Références : Avis de consultation CRTC 2013-19
Demande ADR no 2012-1051-7
Demande APB no 2012-0689-7

Objet : Appui à la demande pour les services de télévision spécialisée *Avis de recherche et All points bulletin*

Monsieur le secrétaire général,

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) tient à vous exprimer son soutien pour la chaîne *Avis de Recherche.tv*. La programmation d'*Avis de recherche.tv* est, selon nous, constituée d'émissions destinées particulièrement à offrir aux organismes policiers au Canada un outil médiatique pour obtenir de l'information auprès des citoyens, afin de les aider à retrouver des personnes disparues, à résoudre des crimes, à mettre un terme à certaines pratiques frauduleuses et à retracer des criminels en fuite. Elle offre également des capsules et des émissions de prévention sur toute une gamme de sujets visant à accroître la sécurité publique.

Pour un service de police comme le SPVM, cette chaîne est un outil de communication avec la population de première importance et qui ne demande qu'à se développer.

Le SPVM est donc en accord avec les demandes d'*Avis de Recherche.tv* et de sa contrepartie anglophone, *All points bulletins*, au CRTC, soit :

- a) de reconnaître que ces deux services spécialisés « servent l'intérêt public national », qu'ils sont d'utilité publique en contribuant à renforcer le caractère sécuritaire de la société canadienne, en luttant notamment contre la criminalité, en œuvrant à la prévention et en renforçant la sécurité publique;
- b) de rendre en conséquence la distribution de ces deux services spécialisés obligatoire au service de base numérique des grandes entreprises de distribution (Rogers, Shaw, Vidéotron, Cogeco, ExpressVu, StarChoice, etc.) selon la langue du marché.

- c) de déterminer, conformément à la politique du CRTC en la matière, le tarif mensuel de gros qui devra être versé par les distributeurs à *Avis de recherche* et *All points bulletin*.

Nous jugeons important l'engagement fait par ces deux chaînes, lors de cette proposition, pour le financement de capsules et d'émissions originales canadiennes de prévention, et ce, en collaboration avec les corps policiers canadiens. Les chaînes deviendraient des véhicules de prévention de la criminalité, de la fraude, des abus de confiance, mais aussi des lieux de diffusion d'émissions visant à accroître la sécurité sur la route, à l'école, à la maison et au sein de diverses communautés ou groupes souvent ciblés par les prédateurs sexuels, fraudeurs, voleurs, etc.

Par le biais du service Info-Crime Montréal, le SPVM apprécie particulièrement l'outil que représente depuis quelques années la chaîne *Avis de recherche.tv*. Plusieurs enquêtes menées par notre service ont pu être résolues grâce aux informations fournies par les téléspectateurs de la chaîne. De plus, une collaboration plus approfondie avec *Avis de recherche* permettrait au SPVM d'élaborer des outils novateurs afin de rejoindre le plus de citoyens possible.

De plus, au cours des dernières années, le SPVM a réalisé des coproductions d'émissions avec la chaîne *Avis de recherche* qui permettent de faire connaître le métier de policier à Montréal et de démystifier le travail quotidien des 4500 policiers qui travaillent dans les diverses unités. Les séries *Les Rendez-vous policiers*, *Personnalités en patrouille* et *Mission Haïti* constituent d'excellents exemples de ces séries.

Une large distribution de ces deux chaînes servirait évidemment l'intérêt public national, renforçant les valeurs canadiennes et contribuant à rendre notre société plus sécuritaire, plus respectueuse des lois et plus juste, et permettrait surtout à un plus grand nombre de personnes de supporter les policiers et les policières de Montréal, du Québec et du Canada.

Pour que cet outil atteigne sa pleine maturité et réponde totalement au rôle qu'on lui destine, il faut qu'il puisse s'épanouir complètement. Pour ce faire, une structure financière stable et régulière dans le temps se doit d'être constituée. C'est pourquoi le SPVM est d'avis qu'en autorisant leur demande de tarif mensuel de gros, *Avis de recherche.tv* consacrerait au moins 20 % de ses revenus au financement d'émissions de prévention élaborées en collaboration avec les corps policiers, nous aidant ainsi à remplir notre mission.

Nous demandons donc au CRTC d'accorder à *Avis de recherche* et *All points bulletin* les demandes qu'elles ont déposées récemment, et ce, dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens de Montréal, mais surtout des Canadiennes et des Canadiens.

Le directeur,



Marc Parent